

# La Vitrine de l'Eolien Industriel Français

## Le Parc Eolien de BOUIN en Vendée

**Ce parc de 8 éoliennes, 19,5 MW inauguré en Juillet 2003, est pour sa première année pleine de fonctionnement, une catastrophe : avec un facteur de charge de 1800 heures ! Le maître d'ouvrage était SIF Energies.**

**Conseil Municipal. Bilan très mitigé du fonctionnement des éoliennes :** Jean-Yves Gagneux, maire de Bouin, a invité son Conseil Municipal mardi 14 décembre à une réunion publique qui s'est déroulée en mairie, afin de traiter différents dossiers. Cyril Perrin de la Régie d'électricité de Vendée (Rêve), a présenté en premier lieu le bilan de fonctionnement du parc éolien du Polder du Dain.

Cyril Perrin, responsable de la Rêve, dans sa présentation aux élus Bouinçais : La Régie possède trois éoliennes sur les huit installées dans le Polder du Dain, pour un coût d'investissement de 10 millions d'Euros, une prévision de la production annuelle de **18 500 394 kWh**, et une recette annuelle attendue de **1 575 300 €**. « De juillet 2003, date de fonctionnement des trois éoliennes, à novembre 2004, le vent n'a pas été de la partie avec un été caniculaire, et malgré un pic exceptionnel en janvier, **nous sommes en dessous des prévisions**, souligne le responsable. **Nous avons profité de réparations sur nos éoliennes, pour réaliser une remise aux normes des tours.** Des modifications du raccordement du parc sur le poste source de Beauvoir-sur-Mer, ont dues **être réalisées en urgence** ». La recette réalisée au total, est inférieure à celle attendue, avec un écart de 406 009 €, soit une pénalité de **237 000 € HT** pour le constructeur. « Nous avons revu les chiffres à la baisse pour l'an prochain, nous espérons une production annuelle de **16 000 000 kWh** ». Actuellement, la régie a déposée six permis en Vendée.

Ce bilan énergétique très mitigé, est pour le moins surprenant, d'un site crédité selon les cartes, d'un potentiel de 475 W/m<sup>2</sup> (Source ADEME et Région Pays de Loire).

REVE/sydev est propriétaire de trois éoliennes, en fait, c'est le Conseil Général de Vendée. Le déficit sera donc épongé par les impôts locaux (**8,38 centimes d'Euros, ça ne suffit pas ?**).

Déclaration solennelle lors de l'inauguration de la Centrale Eolienne de Bouin (85230), en Juillet 2003 :

*« Ce parc éolien implanté sur la côte Vendéenne, est constitué de 5 éoliennes de 2,4 MW et 3 éoliennes de 2,5 MW, soit une puissance installée totale de 19,5 MW.*

*Sa production annuelle représentera l'équivalent de la consommation électrique, hors chauffage, de plus de 22 000 foyers. Les huit éoliennes de Bouin sont les plus puissantes de France et produiront annuellement plus de 45 millions de kWh, avec un coût d'investissement de 23 millions d'Euros ».*

La production annuelle ayant été de **30 % inférieure** aux prévisions, et la consommation moyenne d'électricité d'un ménage français étant de 3977 kWh (selon l'ADEME) :

Le parc de Bouin a produit 35 millions de kWh / divisés par 3977, soit la consommation de 8800 foyers et non de 22 000 comme claironnés par les promoteurs.

Selon EDF (site : [edf.com](http://edf.com) particuliers budget), la consommation moyenne annuelle par ménage, serait de 4 900 kWh, hors chauffage et production d'eau chaude, donc : 35 millions divisés par 4900 = **7150 foyers !**

Dés lors, quel crédit accorder aux projections et autres calculs des thuriféraires de l'Eolien Industriel ?

Monsieur André Antolini, Président du Syndicat des Energies Renouvelables (SER), PDG de la Société EDF Energies Nouvelles (ex. SIF Energies), et Maître d'ouvrage du Parc de Bouin, est singulièrement discret sur ce bilan.